

CONSEIL MUNICIPAL

5 octobre 2023

Spectateurs présents : Annie Candela

Absents excusés : Thierry Alips qui donne pouvoir à Patrice Laurent

Secrétaire de séance : Mickaël Fleury

LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION ORDINATEUR COMMUNE DE COUPETZ

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'en 2019, un ordinateur portable avait été acheté en commun avec la commune de Coupetz car la même secrétaire de mairie travaillait dans les deux communes.

La secrétaire ayant quitté les deux communes, la commune de Coupetz propose le rachat de la part communale de Mairy-sur-Marne pour la somme de 250 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

DELIBERATION DESIGNATION REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS LOCAUX

Madame le Maire informe l'assemblée que la désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux est obligatoire depuis le 1^{er} juin 2023, référent qui aura un rôle consultatif auprès des élus locaux.

Madame le Maire propose la liste suggérée par l'association des Maires.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

DELIBERATION TARIFS BOISSONS ET CONSOMMATIONS

Le prix des fournitures de buvette ayant augmenté, le conseil municipal décide à l'unanimité de porter les tarifs des boissons aux montants suivants :

De fixer les tarifs suivants :

Champagne :.....	20.00 €
Blida de champagne :	2.50 €
Bouteille de vin :.....	8.00 €
Vin au verre :	2.00 €
Bière bouteille 25 cl :	2.50 €
Bière pression 25 cl :.....	2.00 €
Bière pression 33 cl :.....	3.00 €
Bière pression 50 cl :.....	4.00 €
Bière pression artisanale 25 cl :	3.00 €
Bière pression artisanale 33 cl :	4.00 €
Bière pression artisanale 50 cl :	6.00 €
Sodas, jus de fruits :.....	2.00 €
Eau en bouteille (0.5 l) :	0.50 €
Café, thé :.....	0.50 €
Ecocup Gobelet réutilisable.....	1.00 €

Sandwich 2 saucisses ou 2 merguez	4.00 €
Sandwich fromage ou jambon ou pâté.....	2.00 €
Sandwich américain.....	6.00 €
Barquette de frites.....	2.00 €
Barquette de frites/saucisse ou merguez.....	4.00 €

ARRETE CORRESPONDANT INCENDIE

Madame le Maire informe l'assemblée que Le SDIS de la Marne demande qu'un adjoint ou un conseiller municipal soit désigné comme correspondant incendie et secours dans la commune.

Ses missions seront sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Mr Patrice Laurent propose sa candidature en tant que correspondant incendie et secours pour la commune de Mairy-sur-Marne.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la candidature de Mr Patrice Laurent.

QUESTION DIVERSES

Projet sécurisation dans la commune : Madame le Maire présente le dossier soumis par le département de la Marne. Quelques questions sont soulevées notamment sur la circulation agricole et sur les écoulements d'eau pluviale. Un premier chiffrage sera établi afin d'estimer le montant de ces préconisations et une réunion avec le département sera demandée à l'issu.

Foyer rural : Mme Estelon demande s'il est possible de faire une réunion entre les adhérents du foyer rural et les membres de la commission fêtes et cérémonies afin d'évoquer la suite du foyer.

Mme le Maire remercie Caroline Kandel pour son investissement lors de la fête patronale.

TOUR DE TABLE

Mme Caroline Kandel indique qu'il y a un vide dressing le dimanche 15 octobre 2023 à la salle communale avec buvette et petite restauration sur place.

Mr Philippe Jules demande si les voisins vigilants existent encore dans le village. Madame le Maire indique que ce dispositif existe encore et qu'elle a été relancée par la Gendarmerie à ce sujet. Elle doit reprendre contact

Mr Stéphane Derue demande s'il serait possible d'installer des bancs le long des terrains de pétanque. Un estimatif va être établi.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 05.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 9 novembre 2023.